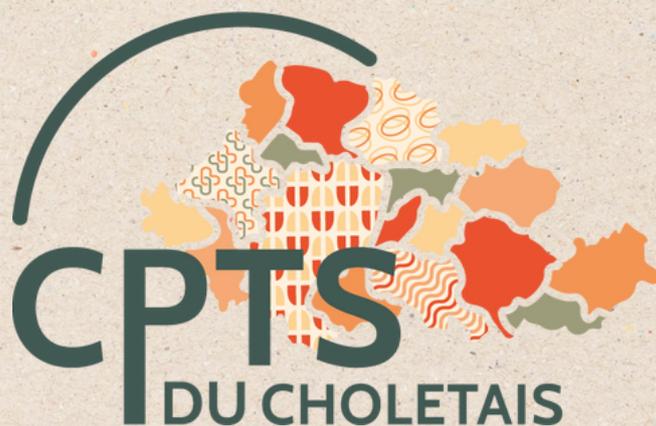


2024



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Faire avancer la santé  
Sur le territoire choletais





# SOMMAIRE

## Rapport moral

### Introduction

#### **1. La mission accès aux soins**

- a. GT SNP Kinés
- b. Dispositifs permettant de gagner du temps médical
- c. Télémédecine.
- d. Télémédecine en EHPAD.
- e. Centre de Soins Non programmés.

#### **2. Mission parcours des personnes âgées**

- a. Table ronde du 24/09/2024.
- b. Hospiville. 8

#### **3. Mission parcours en santé mentale**

- a. IPA en santé mentale

#### **4. Mission prévention**

#### **5. Mission qualité et pertinence des soins**

#### **6. Mission crise sanitaire**

#### **7. Mission accompagnement des professionnels**

#### **8. Les rencontres InterCPTS.**

- a. Rencontre InterCPTS 49
- b. Rencontre entre CPTS

#### **9. Communication**

#### **10. Rapport financier**

#### **11. Perspectives**

# Rapport Moral



Clément Bariset, président de la CPTS

Cette année 2024-2025 marque l'an 2 de notre projet de santé sur 5 ans. L'année où l'on arrive à notre vitesse de croisière, où l'on peut enfin s'élever au niveau de nos ambitions lors de la rédaction du projet de santé avec les retours de nos premières actions de l'an 1 et le déploiement de nouvelles actions plus nombreuses et plus matures.

Cette année aura été marquée par la promotion de Virginie MOITEAUX comme coordinatrice. Un poste complexe que Virginie a su appréhender grâce à un travail personnel important et une connaissance du milieu de la santé parfaitement adaptée aux besoins de la CPTS du Choletais. Une très grande satisfaction pour le Conseil d'Administration et le bureau que je préside depuis maintenant bientôt 4 ans. Bravo Virginie et merci pour ton engagement à nos côtés.

Il faudra dans l'année à venir continuer de l'épauler du mieux possible pour lui permettre de donner la pleine mesure de ses compétences. Compétences qui ne cessent d'évoluer avec sa formation PACTE à l'EHESC de Rennes qu'elle poursuit en parallèle, sous tutorat de notre secrétaire, Sébastien Jauffrineau. Formation qui prendra fin avec un diplôme à la clef pour elle en décembre 2025.

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir Lucie LAFORGE comme chargée de communication. Lucie a apporté un nouveau souffle et une nouvelle dynamique en venant épauler Virginie et en amenant son analyse des méthodes de communication qu'elle a su mettre au service de la CPTS du Choletais. Bien que le monde de la santé ne soit pas son domaine professionnel jusque-là, Lucie a su s'adapter et, bien accompagnée par Virginie, se sentir de plus en plus à l'aise avec son nouvel environnement. Lucie a mené plusieurs projets de front dès son arrivée dans une période marquée par le bilan de l'an 1 de nos ACI et la négociation avec les instances de l'an 2.

Période évaluant notre belle réussite puisque l'ensemble de la part fixe qui nous était attribuée en début d'année 1 nous a été confirmé, signe que l'ensemble des travaux avaient été menés avec réussite. Et nous avons obtenu 61% de la part variable ce qui, dans une année marquée par la perte de notre coordinatrice, remplacée au pied levé et sans période de passation par Virginie, me semble être plus que satisfaisant. Nous pouvons tous nous en féliciter.

# Rapport Moral (suite)

Grâce à ces bons résultats, l'association est en très bonne santé financière et nous permet de voir l'avenir sereinement avec de grandes possibilités pour de nouveaux projets.

À la suite de cette période phare de l'année, Lucie a préparé le temps fort de notre association de fin janvier : « Les rencontres de Santé du Choletais ». Une soirée qui a beaucoup été appréciée des participants, membres de la CPTS et partenaires ou intervenants. Les retours ont été très positifs et nous espérons pouvoir renouveler ce genre d'événements qui permet à chacun de nous de se rencontrer et d'échanger dans un moment convivial, tout en venant chercher les informations pratiques et les outils que peut réunir la CPTS du Choletais pour l'ensemble de ses membres.

Plusieurs travaux ont également démarré entre fin 2024 et début 2025 :

- Les Soins Non Programmés (SNP) pour les médecins généralistes - avec un travail en partenariat avec l'AMOC (Amical des Médecins Omnipraticiens du Choletais) - et pour les kinésithérapeutes avec un travail en partenariat avec l'AKLC (Association Kinésithérapeute Libéraux Choletais) et la mise à disposition pour les professionnels de santé, de l'outil d'agenda partagé Citana (Inzee Care).
- Des travaux sur la mission prévention ont également vu le jour notamment sur la prévention des TMS.

Depuis Mars 2025, nous avons eu le plaisir de renforcer notre équipe avec l'arrivée d'Asma ID OUMNNOU comme chargée de mission déléguée au parcours de soin de la personne âgée et parcours de soin en santé mentale. Elle a pu participer à une première table ronde sur l'édition d'annuaire autour du parcours de soin pour les personnes âgées, ce qui est son cœur de métier. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et nous sommes heureux qu'elle puisse soulager Virginie et Lucie de la charge de travail que représente ces missions, tout en travaillant transversalement avec elles.

Pour résumer, Virginie aura à sa charge la coordination et l'administration de l'association en lien avec le bureau ainsi que la mission accès aux soins, gestion des crises sanitaires graves et accompagnement des professionnels de santé. Lucie, la communication et la mission prévention.

Asma, les parcours de soins et qualité et pertinence des soins.

# Rapport Moral (suite)

Durant les prochaines semaines, nos groupes de travail (GT) continuent. Certains comme les SNP kinés seront opérationnels d'ici la fin de l'été pour une entrée en action avant la fin de cette année ACI.

D'autres se poursuivent comme

Le GT « Personnes âgées » qui se concentre sur la sortie d'hospitalisation et un annuaire sur les dispositifs existants sur la personne âgée.

Le GT « Santé mentale », dont l'objectif est une meilleure orientation des patients vers les dispositifs adéquats.

Le GT « Accès aux Soins » avec une action pour sensibiliser le patient à l'accès aux soins.

Nous souhaitons également monter un groupe autour de la communication de la CPTS pour assurer la cohérence de nos messages.

Plusieurs rendez-vous importants sont également à venir pour les professionnels de santé du territoire.

Le 25 avril auront lieu les Rencontres IDEL / IDE, un moment d'échange et de partage d'expériences pour les infirmiers et infirmières libéraux et salariés.

Le 13 mai, ce sera au tour des chirurgiens-dentistes de se retrouver pour une rencontre dédiée à leur pratique et aux collaborations possibles avec d'autres acteurs de santé.

Un afterwork est organisé le 20 mai sur le thème : « Mieux repérer et accompagner les femmes enceintes en situation de vulnérabilité ».

L'occasion de se retrouver dans un cadre informel pour aborder collectivement un enjeu de santé publique important.

Ces différents temps forts visent à renforcer les liens entre les professionnels, à favoriser la mise en réseau et à construire ensemble des réponses adaptées aux besoins du territoire.

Le 5 avril dernier, l'événement Cap Santé Jeunes a rassemblé des jeunes de 13 à 30 ans autour de thématiques clés : sport, nutrition, estime de soi, santé sexuelle, usage des écrans et addictions. Cette journée a permis de proposer des temps d'échange, d'information et de prévention dans une ambiance conviviale et pédagogique auprès d'une cinquantaine de jeunes.

## Rapport Moral (suite)

Durant les prochaines semaines, nos groupes de travail (GT) continuent. Certains comme les SNP kinés seront opérationnels d'ici la fin de l'été pour une entrée en action avant la fin de cette année ACI.

D'autres se poursuivent comme

Le GT « Personnes âgées » qui se concentre sur la sortie d'hospitalisation et un annuaire sur les dispositifs existants sur la personne âgée.

Le GT « Santé mentale », dont l'objectif est une meilleure orientation des patients vers les dispositifs adéquats.

Le GT « Accès aux Soins » avec une action pour sensibiliser le patient à l'accès aux soins.

Nous souhaitons également monter un groupe autour de la communication de la CPTS pour assurer la cohérence de nos messages.

Plusieurs rendez-vous importants sont également à venir pour les professionnels de santé du territoire.

Le 25 avril auront lieu les Rencontres IDEL / IDE, un moment d'échange et de partage d'expériences pour les infirmiers et infirmières libéraux et salariés.

Le 13 mai, ce sera au tour des chirurgiens-dentistes de se retrouver pour une rencontre dédiée à leur pratique et aux collaborations possibles avec d'autres acteurs de santé.

Un afterwork est organisé le 20 mai sur le thème : « Mieux repérer et accompagner les femmes enceintes en situation de vulnérabilité ».

L'occasion de se retrouver dans un cadre informel pour aborder collectivement un enjeu de santé publique important.

Ces différents temps forts visent à renforcer les liens entre les professionnels, à favoriser la mise en réseau et à construire ensemble des réponses adaptées aux besoins du territoire.

Le 5 avril dernier, l'événement Cap Santé Jeunes a rassemblé des jeunes de 13 à 30 ans autour de thématiques clés : sport, nutrition, estime de soi, santé sexuelle, usage des écrans et addictions. Cette journée a permis de proposer des temps d'échange, d'information et de prévention dans une ambiance conviviale et pédagogique auprès d'une cinquantaine de jeunes.

# Rapport Moral (suite)

Cette année est aussi marquée par la fin d'un cycle de deux ans à l'issue duquel un tiers du Conseil d'Administration sera renouvelé lors de notre AG du 4 juin 2025.

L'occasion pour chacun d'entre nous de se demander s'il est temps de venir s'associer à ce projet qui nous réunit tous et venir porter ses idées, sa dynamique, représenter sa profession dans les instances de la CPTS et enrichir de sa voix les travaux de la CPTS et ses projets futurs.

L'ensemble du Conseil d'Administration actuel sera ravi d'accueillir de nouveaux membres et prêtera une attention particulière à intégrer les idées nouvelles et les volontés des nouveaux entrants.

Chaque membre actuel en tire une expérience des plus enrichissante professionnellement et humainement. Expérience qui reste peu contraignante en temps passé et en investissement grâce au travail de notre équipe maintenant établie de trois salariées.

Renouvellement du Conseil d'Administration signifie élection d'un nouveau bureau.

Entrer au CA de la CPTS du Choletais vous permettra d'apporter votre voix pour élire un nouveau bureau à l'issue de l'AG du 4 juin prochain.

Le bureau doit se composer d'un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire au minimum. Mais plus il est étoffé, plus les tâches sont réparties. Et des vice-présidents ou des suppléants seront les bienvenus. Si certains sont volontaires pour entrer au CA et au bureau, n'hésitez pas à venir vers nous pour que nous puissions vous renseigner au mieux.

Nous comptons sur vous pour faire vivre l'association et ainsi permettre à ce renouvellement des instances, voulu dans nos statuts à la création de l'association, de donner pleinement sens en apportant une dynamique nouvelle et représentative de la communauté que nous formons, nous, professionnels de santé du Choletais.

À la création de l'association par les professionnels de santé fondateurs, nous espérions que toutes les professions de santé soient représentées au CA pour que nous puissions tous nous rencontrer et représenter au mieux le territoire. Nous espérons que le 4 juin prochain, grâce à vous nous nous rapprocherons de ce souhait que nous avons fait il y a 4 ans.

## Rapport Moral (suite)

De mon côté, fidèle à la ligne de conduite que je m'étais fixé en lien avec l'idée de départ de la création de l'association, je ne me représenterai pas au bureau comme Président afin d'offrir à d'autres l'opportunité de donner un nouvel élan et peut être une direction différente à l'association.

Si vous le souhaitez le 4 juin, je me représenterai au CA afin de pouvoir accompagner au mieux les nouveaux élus et apporter toute l'aide nécessaire et ma contribution à l'avancement de notre projet de santé.

J'espère vous voir nombreux le 4 juin dans ce qui marquera un nouveau cycle de 2 ans pour notre association.

En conclusion, je tiens à vous remercier tous pour votre contribution à ce beau projet de notre territoire, pour l'accueil que vous réservez à nos trois salariés qui viennent sur le terrain vous rencontrer, pour vos participations aux groupes de travail, pour les échanges nombreux lors de nos rencontres et toujours constructifs et plein de bienveillance. Je vous remercie pour votre confiance à tous, je remercie également pour sa confiance et sa bienveillance le conseil d'administration et le bureau avec lequel nous avons pu réaliser énormément. Mon investissement aura été une expérience professionnelle mais avant tout humaine des plus enrichissantes et je vous en suis vraiment reconnaissant. Je resterai très proche de l'association, soyez en sûr, vous pourrez compter sur mon engagement dans la durée et peut-être un jour me referez-vous confiance à ce poste.



# Introduction

L'année 2003-2004 correspond à la première année ACI de la CPTS.

Un des objectifs de l'année est de faire connaître l'association auprès des membres de la communauté et de les amener à adhérer. Une adhésion est une démarche volontaire et active qui souligne d'un engagement. Les adhérents ont fait cette démarche tout au long de l'année.

Cette année a permis aux professionnels de santé d'entrer dans les actions concrètes après avoir travaillé sur la rédaction du projet de santé qui a été un long travail de réflexion et de mise en forme des idées sous forme de fiche action. Pour effectuer ce travail, les professionnels se sont appuyés en parti sur le diagnostic territorial réalisé par l'Observatoire régional de santé.

Avec les premières réunions des groupes de travail, les axes des travaux à venir ont pu être défini en accord avec le projet de santé et les négociations ACI signées avec la CPAM. Chaque grande mission a vu naitre un groupe de travail qui a pu affiner les axes des travaux à mener et les prioriser.

Cette année, il y a eu quelques modifications au sein de la gouvernance avec le départ de la directrice de l'HAD Mauges Bocage Choletais et l'arrivée de son successeur Arthur Rozier.

Le bureau a connu quelques changements avec un poste de trésorière assumé par Corinne Verdeau.

Enfin l'équipe de coordination s'est étoffée avec l'arrivée de Virginie Moiteaux, chargée de projets sur la mission accès aux soins.



# 1

## Accès aux Soins

Le groupe de travail accès aux soins s'est réuni trois fois.

- Le 5/12/2023 pour une présentation des fiches actions du projet de santé aux membres du groupe

- Le 25/03/2024 pour une présentation de l'affiche qui présente à la population, les démarches à effectuer lorsqu'ils n'ont pas de médecin traitant, avec un QR Code qui mène vers un formulaire d'enregistrement de la recherche.

- Le 26/06/2024 après plusieurs réunions avec l'AMOC, les Centre de soins non programmés du territoire (celui du CH Cholet et de la Polyclinique du Parc), nous avons proposés une organisation pour la mise en place du Service d'Accès aux Soins sur le territoire, en nous appuyant sur les travaux réalisés par l'ADOPS. Travaux auxquels la CPTS a participé puisqu'elle était membre du GT de l'ARS sur ce sujet.

Afin de faciliter la mise en place du SAS sur le territoire, les membres de la gouvernance de la CPTS ont fait le choix de contractualiser avec les plateformes de gestion d'agenda interfacés avec le SAS. Après avoir fait une étude, il a été choisi de contractualisé avec Anamnèse qui permet de gérer la liste des patients sans médecin traitant, et de créer autant d'agenda que nécessaire. Il nous a semblé que c'était la meilleure solution pour faciliter la prise de RDV par les OSNP dans les CSNP. Les établissements de santé n'ayant pas accès à la plateforme nationale SAS.



# 1

## Accès aux Soins (suite)

### a. GT SNP Kinés

A l'initiative de l'AKLC, la CPTS a organisé un groupe de travail « SNP Kinés » afin de proposer aux kinés du territoire de réfléchir à la faisabilité de la mise en place de garde pour les soins non programmés qui relèvent des kinés. Les professionnels kinés ont bien répondu à ce sujet et les travaux ont pu être amorcés en ce sens.



### b. Dispositifs permettant de gagner du temps médical



Afin de permettre aux médecins généralistes de connaître le rôle et les missions des assistants médicaux nous avons mis en ligne une vidéo faite en Vendée.

Nous avons été contactés par une IDE Asalée qui souhaite s'installer sur le territoire. La CPTS favorise la mise en relation entre cette IDE et les cabinets intéressés.

Le dernier dispositif mis en lumière par la CPTS est celui des IPA en collaboration avec le CH. Nous développerons ce projet dans la mission santé mentale.

# 1

## Accès aux Soins (suite)

### c. Télémédecine

La CPTS a relayé les informations concernant « Covalia » la solution de télémedecine proposé par le GRADeS. Nous avons organisé 2 webinaires de présentation d'OMNIDOC, solution la plus représentée sur le territoire. L'un le 16 avril à 20h et le deuxième le 16 mai à 13h. Il y a eu peu de participants, à peine une dizaine. Les personnes présentes ont été convaincues par l'utilisation de cet outil et ont pu former leurs pairs.



### d. Télémédecine en EHPAD

Nous avons interrogé les EHPAD sur leur usage de la télémedecine. La grande majorité des établissements sont équipés du matériel nécessaire à la réalisation de téléconsultation. Or les EHPAD n'utilisent pas ce matériel. Dans les perspectives que nous avons identifié il sera important de souligner les freins à l'utilisation et éventuellement les lever.



## e. Centre de Soins Non programmés

La CPTS a rencontré à plusieurs reprises les acteurs du Centre de Soins Non Programmés co porté par l'AMOC et le CH Cholet. Il ne fonctionne pas de manière optimale.

- Un seul médecin de l'hôpital est présent à 20% ETP
- Les médecins libéraux ne s'investissent pas dans le projet.

Nous avons mis en évidence les freins à l'investissement des médecins libéraux :

- Plafond de la rémunération à la suite de la loi RIST
- Le petit nombre de médecins libéraux présents sur le territoire et qui sont débordés
- Un manque d'investissement des médecins du CH

La CPTS va réunir de nouveau les acteurs afin de réfléchir à l'avenir de ce dispositif.



# 2

## Mission Parcours Personnes Âgées



Le groupe de travail parcours personnes âgées s'est réuni le 11/12/2023.

Cette réunion a permis de représenter les fiches actions du projet de santé au membre du groupe de travail et de définir les actions prioritaires. A savoir un temps de rencontre entre les acteurs travaillant autour du sujet âgé.

En parallèle nous avons multiplié les prises de contact avec les partenaires DAC, service de gériatrie du CHU d'Angers et avec les SSIAD.



### **a. Table ronde du 24/09/2024**

Le 24 septembre 2024 nous avons réuni les acteurs du territoire qui travaillent autour du sujet âgé. Tous n'ont pas répondu présent, la date choisie correspondait au salon de l'emploi, il nous faudra être plus vigilant à l'avenir pour l'organisation de ce type d'évènement. Les personnes présentes ont trouvé intéressante l'idée de proposer un annuaire des organismes qui proposent des services ou/et prennent en charge les personnes âgées. Nous allons proposer un questionnaire à l'ensemble de ces acteurs afin de collecter les informations nécessaires à la réalisation de l'annuaire. Nous partirions sur un format similaire à celui du conseil départemental de la Vendée « Qui fait quoi ? » qui est complet et très simple d'utilisation.

## Mission Parcours Personnes Agées (suite)

### **b.Hospiville**

Nous souhaitons organiser un temps de présentation du dispositif Hospiville aux pharmaciens du territoire. Ce temps de rencontre sera l'occasion de présenter la CPTS à cette profession trop peu représentée au sein de ses instances.

La présentation d'Hospiville a été réalisé par M Laffilhe, ensuite place aux applications au sein de la PUI du CH. Mme Airiau nous présente un déploiement plutôt timide et qui n'est pas prévue pour tous les services. Celui-ci ayant été freiné par le changement de logiciel de l'hôpital.



# 3

## Mission Parcours Santé Mentale

Cette année cette mission n'a été que peu investie. Nous avons rencontré les acteurs partenaires de ces sujets : ALiA, PTSM et CLSM.

Une convention est en cours de rédaction avec le CSLM.

Nous avons commencé à mettre à jour les données colligées par le CLSM il y a quelques années dans l'optique de pouvoir finaliser un annuaire des ressources du territoire.



### **a. IPA en santé mentale**

Le CH Cholet forme des IPA en santé mentale et propose aux CPTS des Mauges, Sèvremoine et du Choletais de bénéficier d'une mise à disposition d'un 20% ETP/CPTS.

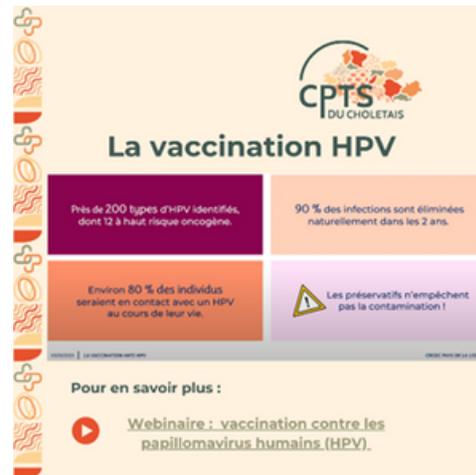
Les CPTS doivent s'occuper des aspects logistiques de leur déploiement.

# 4

## Mission Prévention

Le groupe de travail prévention s'est réuni le 11 décembre 2023 ce qui a permis de présenter les fiches actions du projet de santé en lien avec la mission prévention. Un focus a été fait sur la participation de la population au dépistage organisé du cancer colorectal et la santé sexuelle sur le territoire.

Cette année les actions de préventions fléchées dans les ACI étaient principalement de la communication en relayant les informations des partenaires et en partageant auprès des membres de la communauté les informations. Nous avons relayé les campagnes d'informations nationales et les actions menées sur le territoire.



En ce qui concerne la pathologie du diabète, nous avons signé une convention avec l'association AFD afin de co organiser des évènements pour les patients atteints du territoire de cette pathologie.

# 5

## Mission Qualité et Pertinence des Soins

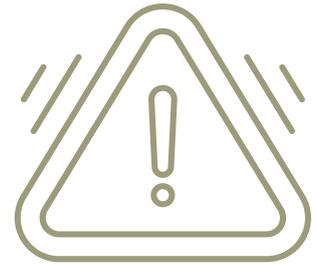
Cette année nous avons relayé toutes les informations que nous pouvions autour de la journée du diabète et des actions possibles sur le territoire.



# 6

## Mission Crise Sanitaire

Pour cette mission nous nous sommes fixés comme objectif de rédiger le plan en cas de situation sanitaire exceptionnelle propre à la CPTS avant la fin de l'année ACI. Pour cette mission, Mme Thomas, directrice adjointe du CH nous a été d'une grande aide. Effectivement, elle a l'habitude de ce type d'exercice pour le CH et a permis de mettre en avant l'articulation que nous pourrions avoir. D'ailleurs, elle réunit les CPTS des Mauges, de Sèvremoine, du Haut Bocage et celle du Choletais tous les 6 mois afin de faire des points réguliers sur les aspects logistiques.



Cette mission vise à élaborer le plan d'organisation de la médecine de premier recours de la CPTS au travers de ses adhérents pour répondre aux besoins (mobilisation des soignants, fluidification du parcours hospitalier, appui aux services d'urgence, etc.) en cas de déclenchement d'une Situation Sanitaire Exceptionnelle (Plan ORSEC, Plan ORSAN) par la Préfecture et/ou l'ARS.

### 5 thématiques identifiées :

- AMAVI ou organisation de l'accueil massif de victimes lors de catastrophes naturelles, d'accidents technologiques ou d'attentats
- EPI-CLIM, épidémie saisonnière ou événement climatique (Canicule, grand froid, pollution, etc.)
- Medico-Psy : prise en charge psychologique des victimes après un traumatisme
- NRC (risque Nucléaire, Radiologique et Chimique)
- REB (Risque Emergent Bactériologique) : coronavirus, Fièvre Hémorragique Virale, Arbovirose

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois : le 27/03/2024 et le 12/09/2024

Le plan SSE a été envoyé à l'octobre à l'ARS.

Le risque principal identifié sur le territoire est la rupture du barrage du Verdon.



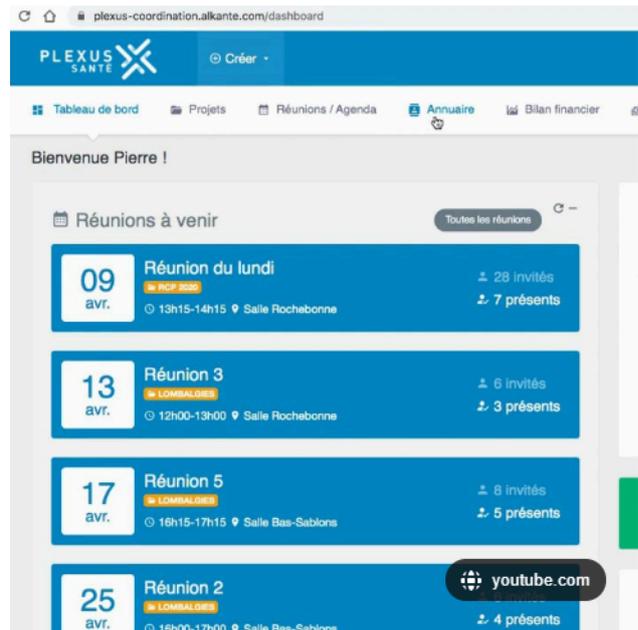
# 7

## Mission Accompagnement des professionnels

Pour cette mission la CPTS s'est dotée d'une plateforme d'aide à la gestion de projets :

Le choix s'est porté sur cet outil car il permet :

- La gestion des adhésions
- La gestion des réunions (envoi des invitations, émargement, dépôt de documents et des tâches à réaliser pour les participants)
- La gestion des indemnités
- Le partage de documents sur un espace sécurisé
- La mise à disposition d'un annuaire des membres de la CPTS



Nous travaillons aussi à la réalisation d'un livret d'accueil pour les internes qui viennent sur le territoire.

Nous avons co-organisé une soirée de formation avec l'AKLC pour la prévention et la prise en charge des déformations crâniennes positionnelles.

Enfin nous avons relayé les campagnes de l'assurance maladie.

# 8

## Les rencontres interCPTS

### **a. Rencontre InterCPTS 49**

Les CPTS du Maine et Loire se rencontrent tous les 6 mois pour se présenter et mettre en avant un projet phare qu'elles mènent.

En janvier 2024, c'est la CPTS du Choletais qui recevaient les autres CPTS. Nous avons présenté brièvement notre projet de santé. Cette soirée a été un succès les autres équipes ont répondu présentes. Une soirée riche en échange et en rencontre.

### **b. Rencontre entre CPTS**

En 2024, les CPTS qui se partagent les établissements de santé du territoire (Sèvremoine, Les Mauges et le Haut Bocage) se réunissent et font des points d'étape régulier afin de ne pas sur solliciter les professionnels et de coordonner nos actions.



# 9

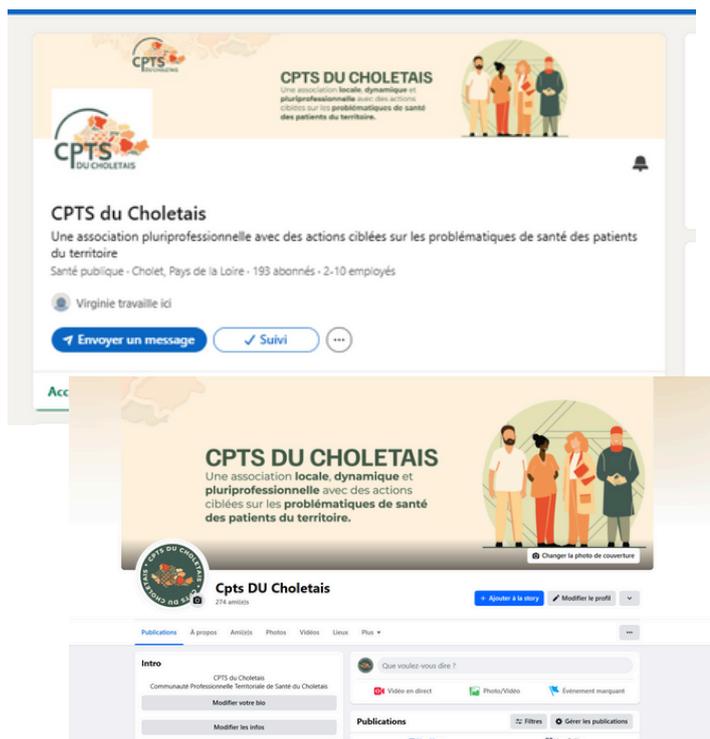
## Communication

L'année écoulée a vu la mise en ligne de notre site internet :

<https://cptsducholetais.fr/> après des semaines de travail avec la graphiste Edwina Rabot.

Cela permet aux professionnels et à la population de pouvoir nous contacter grâce au formulaire contact et d'avoir une visibilité sur les actions portées par la CPTS.

Cette année nous avons développé une Newsletter mensuelle avec l'outil Brevio, qui est gratuit et qui nous permet de voir si les newsletters sont lues.



Enfin nous avons créés un compte Facebook, avec des informations à destination du grand public, Instagram et LinkedIn avec des informations à destination des professionnels. Le réseau social LinkedIn nous permet aussi de suivre les autres CPTS, nos partenaires et de se tenir informé de ce qui se passe sur le territoire.

Un travail a été amorcé pour la rédaction d'un livret d'accueil à destination des internes, celui-ci sera à affiner et finaliser.

**RESSOURCES ASSOCIATIVES**

	2023	2022 (10 mois)	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitat	66 757 €	854 €	
Cotisations des adhérents	0 €	0 €	
Dons, Mécénats, Legs	500 €	0 €	
<b>Total des ressources</b>	<b>67 257 €</b>	<b>854 €</b>	

Reliquat subvention ARS versé en 2022 pour 39 146 € (convention du 25/07/22 au 26/07/23 pour 40 000€)

Complément subvention ARS pour 15 111 € (en lien avec les 40 000 €)

Subvention CPAM part fonctionnement 12 500 € (convention du 01/11/23 au 31/10/24 pour 75 000€)

**CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)**

	2023	2022 (10 mois)	Évolution
Fournitures consommables	686 €	0 €	+686 €
Locations, (plateforme Plexus)	1 287 €	0 €	+1 287 €
Primes d'assurance	274 €	0 €	+274 €
Personnel extérieur	43 830 €	0 €	+43 830 €
Intermédiaires et honoraires <i>(dont indemnité CA pour 2 k€)</i>	3 968 €	600 €	+3 368 € +451,1%
Informations et communication	1 440 €	0 €	+1 440 €
Déplacements, Réception	7 055 €	254 €	+6 801 €
Frais postaux, Télécom.	506 €	0 €	+506 €
Autres services extérieurs	2 182 €	0 €	+2 182 €
<b>TOTAL</b>	<b>61 228 €</b>	<b>854 €</b>	<b>+60 374 €</b>

### SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	2023	2022 (10 mois)	Évolution
Produits d'exploitation	67 257 €	854 €	+66 403 €
Charges de fonctionnement	61 228 €	854 €	+60 374 €
Charges de personnel	0 €	0 €	0 €
Dotations aux amortissements	332 €	0 €	+332 €
Résultat d'exploitation	5 696 €	0 €	+5 696 €
<b>Résultat courant</b>	<b>5 696 €</b>	<b>0 €</b>	<b>+5 696 €</b>
Résultat de l'exercice	5 696 €	0 €	+5 696 €
Capacité d'autofinancement	6 029 €	0 €	+6 029 €

Page 4

### BILAN AU 31/12/2023

### BILAN AU 31/12/2022



FONDS DE ROULEMENT 3 508 €    EXCÉDENT EN FR. 53 395 €    TRÉSORERIE 56 903 €

FONDS DE ROULEMENT 0 €    EXCÉDENT EN FR. 39 746 €    TRÉSORERIE 39 746 €

Page 5

## Perspectives

Pour l'année à venir nous souhaitons une mise en place des SNP médecins traitants, avec l'outil Citana, et ce suivant l'évolution du Centre de Soins non programmés. Dans la mission accès aux soins, nous souhaitons finaliser la charte d'affection et démarrer la mise en place des gardes kinés durant l'année à venir. Nous continuerons à communiquer autour de la télémédecine. Enfin il nous faudra préparer l'arrivée des docteurs juniors qui commenceront en novembre 2026.

Pour la mission parcours du sujet âgé, nous pensons colliger les informations des différents partenaires et mettre en place l'annuaire des ressources du territoire. Nous continuerons à participer aux travaux du DAC autour de l'observatoire des ruptures de parcours.

Pour la mission parcours en santé mentale, nous espérons aussi finaliser l'annuaire et relancer une dynamique du groupe de travail. L'année prochaine devrait voir les IPA en santé mentale se déployer sur le territoire.

Pour la mission prévention, mise en place d'actions à destination des patients diabétiques, continuer à communiquer autour du dépistage organisé des cancers, mise en place d'un groupe de travail TMS.

Nous aurons la chance d'accueillir un stagiaire EAPA qui aura des missions partagées entre l'hôpital et la CPTS. Cela nous permettra de mettre en place les premières actions concernant le sport santé et des informations pour les praticiens de la ville, et du côté de l'hôpital la mise en place de l'hôpital de jour en cardiologie.

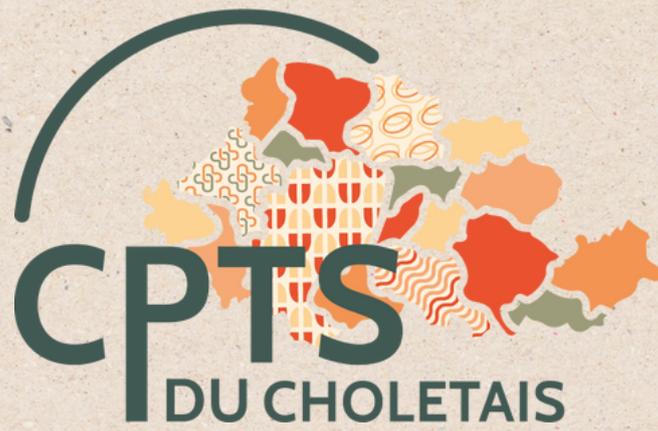
Pour la mission qualité et pertinence des soins, multiplié les rencontres entre professionnels.

Pour la mission crise sanitaire, mettre à jour le protocole et participer aux réunions organisées par le CH avec les autres CPTS. Pour la mission accompagnement des professionnels, finaliser le livret d'accueil et co-organiser avec Cholet agglo un temps de rencontre pour les étudiants du territoire.

Cette année sera aussi celle du renouvellement des instances, conseil d'administration et bureau, nous aurons un gros travail de communication à prévoir, pour pouvoir fédérer autour du projet de santé et acquérir de nouveaux adhérents.



2024



[www.cptsducholetais.fr](http://www.cptsducholetais.fr)

